

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2004

Présents : Gérard Bisiaux, Véronique Boirin, Gilles Caiset, Éric Dudouet, Christophe Gaillardot, Yves Girardet, Bernard Hérard, Patrick Schummer, Pierre Schummer

Absente excusée : Anne-Brigitte Magerand

Absent : Didier Noirot

Secrétaire de séance : Véronique Boirin

Organisation des bureaux de vote pour les élections régionales et cantonales

Le Conseil Municipal décide de la constitution des bureaux de vote pour les scrutins des élections régionales et cantonales et de l'organisation des tours de garde.

Parcelles de bois à vendre

Le GIE La Venelle met en vente un lot de parcelles boisées d'une superficie de 43 hectares et souhaite savoir si la commune est intéressée par tout ou partie du lot. Après avoir étudié les parcelles concernées et pris conseil auprès de l'ONF, le Conseil considère qu'il s'agit d'une opportunité d'agrandir le patrimoine forestier de la commune et de faciliter l'accès à certaines parcelles appartenant déjà à la commune. En conséquence la commune fera savoir au GIE La Venelle qu'elle est intéressée par l'acquisition des parcelles cadastrées ZP15, F90 et F289.

Vote du taux des taxes locales

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas modifier le taux des 4 taxes directes locales. Le produit attendu sera de 47 569 €, se décomposant ainsi :

Taxe	Base d'imposition	Taux	Produit
D'Habitation	142 900 €	8,10 %	11 575 €
Foncière (bâti)	88 800 €	11,40 %	10 123 €
Foncière (non bâti)	59 800 €	34,05 %	20 362 €
Professionnelle	58 300 €	9,45 %	5 509 €

Don

Le Conseil accepte un don anonyme en numéraire de 50 € et charge le maire de l'encaissement par l'intermédiaire du Receveur Municipal d'Aignay le Duc.

Le Conseil Municipal prend connaissance des problèmes en cours de traitement et évoque les solutions à envisager :

- Refus de l'Association diocésaine de Dijon de participer financièrement à la restauration des planchers du beffroi de l'église.
- Accueil des candidats aux élections cantonales qui souhaitent tenir une réunion publique d'information.
- Recherche du meilleur circuit de ramassage scolaire à proposer au Conseil Général pour la desserte du collège de Recey dans les meilleures conditions de sécurité
- Préparation du budget primitif 2004.

Le maire G.Bisiaux